



SYSTÈME DE STOCKAGE THERMIQUE Garantie

ThermaRay Incorporated garantit que chaque panneau chauffant (stockage thermique) est exempt de défauts de matériaux et de fabrication comme prévu dans le présent document pendant dix (10) ans, sous réserve des conditions énoncées ci-après. Cette garantie s'applique uniquement au premier acheteur.

CONDITIONS DE GARANTIE

- 1) Cette garantie est nulle pour tout panneau:
 - a) Pour lequel un formulaire d'enregistrement de garantie dûment rempli n'a pas été rempli avec ThermaRay Incorporated dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant l'achat du panneau.
 - b) Tous les panneaux radiants ThermaRay doivent être installés par un électricien compétent titulaire d'une licence. L'installation doit être effectuée en stricte conformité avec les instructions fournies par ThermaRay Incorporated et avec tous les codes et règlements du bâtiment applicables.
 - c) La capacité installée doit être au moins égale au minimum recommandé par le guide de perte de chaleur de ThermaRay.
 - d) Les lectures de résistance LOADCHECK sont nécessaires pour valider la garantie. Les lectures doivent être prises lors de l'installation. Une copie des lectures et du calcul de la perte de chaleur doit être envoyée à ThermaRay Incorporated.
 - e) Les panneaux de stockage ThermaRay sont garantis pour dix (10) années. Cette garantie commence à la date d'installation originale des panneaux de stockage thermique ThermaRay. Si le produit ne satisfait pas à la garantie, ThermaRay remboursera le prix d'achat initial.
 - f) Si les panneaux ont été utilisés à une tension excessive.
 - g) Abusés ou endommagés de quelque manière que ce soit après la livraison à l'acheteur ou à son représentant.
 - h) Installés dans un bâtiment ou une construction qui a été entièrement ou partiellement démolie, qui a été mal entretenue, autrement remuée ou déplacée, cette construction n'ayant pas été conçue et construite à l'origine pour être déplacée.
 - i) Toutes les garanties sont annulées si les dommages sont causés par la foudre, les tremblements de terre ou d'autres actes de la nature.

- j) Bien que le système ThermaRay ne nécessite aucun entretien, le bon fonctionnement de tous les thermostats, horloges et autres dispositifs de contrôle du système doit être vérifié au début de chaque saison de chauffage.
- k) Si les panneaux de stockage ThermaRay ne remplissent pas cette garantie, le propriétaire du bâtiment doit en informer immédiatement ThermaRay Incorporated et un représentant de ThermaRay a le droit d'inspecter les panneaux et leur installation dans la partie du bâtiment où ils sont installés.

CETTE GARANTIE FIXE LES SEULES OBLIGATIONS DE THERMARAY ET LES RECOURS EXCLUSIFS DE L'ACHETEUR EN CE QUI CONCERNE TOUT DÉFAUT DANS LES PRODUITS.

Toutes les autres déclarations, garanties et conditions, verbales ou écrites, expresses ou implicites, légales ou autres, y compris, sans limitation, toute garantie implicite ou condition de qualité marchande ou d'adéquation à un usage particulier ou à l'absence de contrefaçon, sont expressément exclues. ThermaRay ou l'un de ses administrateurs, dirigeants, employés, mandataires ou représentants ne sera en aucun cas tenu responsable de la rupture du contrat, de la responsabilité délictuelle (y compris la négligence) ou autre ou des dommages indirects ou pour une perte d'utilisation économique, une perte de revenus d'entreprise, une perte de profits ou des dommages causés à des tiers.

Aucun employé ou représentant de ThermaRay n'est autorisé à modifier cette garantie ou à assumer des obligations ou responsabilités supplémentaires pour le compte de ThermaRay sans l'approbation écrite d'un responsable dûment autorisé de ThermaRay.

Cette garantie sera régie et interprétée conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick. Toute disposition de cette garantie qui est interdite ou non exécutoire dans toute juridiction sera, quant à elle, séparée de cette garantie, sans affecter la validité ou la force exécutoire dans cette juridiction des dispositions restantes.

ThermaRay Inc
6-670 Wilsey Road
Fredericton, NB Canada E3B7K4
Tel: 1-866-457-4600
Fax: 1-506-457-4699 www.thermaray.com



SYSTÈME DE STOCKAGE THERMIQUE CARTE D'ENREGISTREMENT DE GARANTIE

Nous vous remercions d'avoir acheté un produit ThermaRay.

Important: Veuillez conserver votre facture. Il est nécessaire pour toutes réparations ou remplacements couverts par cette garantie. Dans notre désir d'améliorer la satisfaction de la clientèle, nous aimerions entendre vos commentaires. Veuillez remplir le formulaire d'enregistrement de la garantie en ligne à l'adresse www.thermaray.com ou par fax au (506) 457-4699 ou par courrier à ThermaRay Inc. au 670 Wilsey Road, unité 6, et à Fredericton, NB, Canada E3B 7K4 **Toute la documentation peut être trouvé à <http://thermaray.com/documentation/>**

Veuillez écrire vos numéros de modèle des panneaux thermique ci-dessous:

Prénom: _____

Adresse: _____

Ville: _____

Province ou État: _____

Code postal: _____

Date d'achat: _____ / _____ / _____
M J A

À qui avez-vous acheté votre système de stockage thermique **ThermaRay**?

Nom du détaillant ou d'entrepreneur-électricien:

Ville: _____

Qu'est-ce qui vous a amené à choisir le système de stockage thermique **ThermaRay** (Vous pouvez cocher plus d'une case).

La réputation de ThermaRay Qualité

Price Informations sur le produit

Conservation de l'énergie

Autre (précisez): _____

Comment avez-vous entendu parler du système de stockage thermique **ThermaRay**?

Dans un magazine à une exposition

Par un relatif ou un ami distributeur électrique

Électricien

Autre (précisez): _____

Pourquoi avez-vous acheté le système de stockage thermique **ThermaRay**?

Nouvelle construction Renovation

Ajout à un bâtiment existant

Autre (précisez): _____

Comment évalueriez-vous le système de stockage thermique **ThermaRay**?

	Très pauvre							Excellent
Performance	1	2	3	4	5	6	7	N/A
Facilité de connexion	1	2	3	4	5	6	7	N/A
Facilité d'installation	1	2	3	4	5	6	7	N/A
Manuel d'instructions	1	2	3	4	5	6	7	N/A
Information produit	1	2	3	4	5	6	7	N/A
Emballage	1	2	3	4	5	6	7	N/A

Commentaires et / ou suggestions: _____

Effective: August 22, 2005